

Avant de partir : check-list

Vous partez pour un séjour de plusieurs semaines ou plusieurs mois à l'étranger, mais avez-vous pensé à tout ?

Voici une liste pour ne rien oublier !

Documents et démarches administratifs

- Carte d'identité et/ou passeport. Vérifiez les dates de validité
- Visa, permis de travail
- Permis de conduire et permis de conduire international si nécessaire
- Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs
- Imprimer ou photocopier et numériser les papiers importants (passeport, permis de conduire, diplômes...) en cas de perte
- S'inscrire sur pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane
- Billets de transport (avion, train, car...)

Santé

- Carte européenne d'assurance maladie (pour un séjour en Europe)
- Carnet de santé
- Se renseigner sur les vaccinations obligatoires
- Prendre rendez-vous pour faire le point avec son médecin, dentiste et ophtalmo
- Ordonnances si vous suivez un traitement médical
- Pharmacie de voyage

Assurances

- Souscrire aux assurances nécessaires (notamment assurance maladie, rapatriement, responsabilité civile)
- Noter le numéro de téléphone du service assistance de son assurance

Argent

- Carte bancaire internationale (vérifier sa date d'expiration)
- Prendre rendez-vous avec sa banque (l'informer de votre voyage pour qu'elle ne bloque pas votre carte, vérifier plafonds de retraits et paiement, coût des transferts d'argent, ouverture éventuelle d'un compte à l'étranger...)
- Noter le numéro de votre carte bancaire et le n° de tél pour faire opposition en cas de vol ou perte
- Changer des devises avant le départ
- S'assurer que ses factures seront réglées pendant son absence
- Résilier ses abonnements (téléphone, internet, transport, clubs de sport...)

Téléphonie et communication

- Adapter forfait mobile pour appeler depuis l'étranger ou le baisser/résilier si pas d'utilisation à l'international
- Faire une demande de réexpédition temporaire du courrier postal à l'étranger
- Prendre les login/mots de passe qui peuvent être utiles pour accéder à certains comptes web depuis l'étranger

Vie sur place

- Dictionnaire, application de traduction
- Guides de voyage
- Plans de ville, cartes routières

Quitter son domicile

- Organiser la location ou la sous-location de son logement
- Couper les radiateurs ou les mettre en position "hors gel" en période hivernale
- Couper le gaz/l'eau/électricité
- Débrancher tous les appareils électroniques ayant une position mise en veille (TV, ordinateurs, Hi-Fi, Console...)
- Remettre un double de la clé de l'appartement et de la boîte aux lettres à quelqu'un
- Vider le réfrigérateur, le débrancher, laisser sa porte ouverte.
- Vider la machine à laver, la débrancher, laisser sa porte ouverte, couper l'arrivée d'eau
- Fermer l'appartement à clé avec tous les verrous (3 points fermeture minimum pour faire fonctionner certaines assurances en cas de vol)